



Association CONVIVE
pour un environnement CONstruit VIVant et VERt

c/o Dr. G.Loutan, 4 Bis Rte de Jussy, CH-1226 GENEVE, fax: *41.22/349 32
15, CCP 12-17052-8

Courriel : loutan@convive.org ; www.convive.org

PV de l'AG du 14 juin 2018 pour l'année 2017

Ordre du Jour

Présents : 8, et 3 excusés (merci !)

Ouverture 19h 30

1- Approbation du PV de juin 2017 pour l'année 2016G vote à l'unanimité

2- Rapport d'activités pour l'année 2017

- **Thônex et Genève** : Accueil pour la 3^è année du KARCH pour l'étude de l'évolution génétique des batraciens dans un îlot biologique isolé de tout réseau, comme le nôtre, et l'éradication du triton lobé (ponctué) indésirable dans le canton. Il fait disparaître le triton palmé genevois (à d.). Passage pour relever les nasses tous les 2 jours d'avril à juillet pour éliminer adultes et larves.



- **Courriers** à l'État et aux communes pour rappeler l'importance de mettre en pratique la protection de la petite faune par des interruptions des bordures de routes, selon décision du Grand Conseil (P 1391-B, déc. 2004) et du Conseil Municipal de Thônex (MM-10-03). Documents disposition pour faire passer cela dans votre commune !
- **Pétition** au Grand Conseil P-02030 lancée en octobre 2017 « pour une réglementation contraignante concernant les mesures en faveur de la petite faune », suite au bon accueil mais resté sans effet de la pétition sur le même thème en 2008. Près de 300 signatures avec le soutien des Verts et du WWF. Remerciements aussi à l'association NARIES.ch (Nature and Animal Rescue for Injured and Endangered Species) animée par 2 biologistes qui ont récolté plus de 100 signatures à la fête de la nature de la Salamandre, à Morges.
- **Audition** par le Conseil municipal de Chêne Bougeries et sa Commission environnement sur les barrages à petite faune, et comment les éviter.
- **Demande** à la Mairie de Thônex que CONVIVE entretienne esthétiquement le pied des 3 arbres devant notre adresse. Pas de réponse !
- **CEVA** : Divers courriers à l'Etat avec félicitations , mais aussi remarques et suggestions sur divers défauts de conception du CEVA.

- **Séjour et travaux en Haïti** de janvier - février 2017 : L'essentiel des plantations du CMF, plus de 800 plantons, sont partis dans le Sud en faveur des paysans qui ont tout perdu, logements, école et cultures, lors du cyclone Mathews !

Le président (Guy Loutan) nous parle de son séjour à Haïti en compagnie de sa femme Ute en février 2017 (plantation d'arbres dans une école, murets pour limiter l'érosion du sol)

Il voudrait bien ne plus avoir l'étiquette du « colon qui apporte son savoir et 'argent» mais que l'administration du Collège le contacte quand elle a besoin de lui, et s'engage dans le processus environnement, qui pourrait devenir une section du collège au même titre que la musique ou le théâtre..

Ce séjour est l'occasion grâce l'aide consistante des communes de Veyrier et de Choulex, et aussi de quelques membres fidèles dans leurs versements, de planter 15 arbres au CMPB, Collège Méthodiste de Puits-Blain, qui ombrageront avantagement la cour jusqu'alors chaude et sèche. De façon pédagogique et responsabilisante, chacune des 14 classes devait être responsable d'un



des 15 arbres de 13 espèces différentes, et la direction s'occupe du 15è ! Malheureusement entre le projet et la réalisation, il y a quelques différences. Mais en tout cas ça pousse !

Photos de janvier 17 : la cours surchauffée et nue, et juin 18 !

Le petit personnel du Collège Méthodiste d Frères plante de son côté avocats et bananiers, cerisiers et autres orangers sur certaines terrasses construites par CONVIVE qui leur ont été attribuées. J'en reçois régulièrement des photos que je paie 1.-\$ pièce en soutien de leur travail et pour ma tenue au courant (env. 15\$ / mois).

Pendant ce séjour Ute a fait des croquis d'élèves qu'elle nous présente, on constate que la plupart font plus âgés en raison de la vie très dure qu'ils ont vécue depuis le passage du typhon de 2014. Ute leur a envoyé une copie de leurs croquis. Ute a accompagné le potier d'une école, l'a formé à de nouvelles techniques et a suivi son travail auprès des élèves.

La soupe communautaire de la communauté protestante suisse-allemande de la Madeleine a été l'occasion de donner une Conférence sur Haïti. Bilan : 350.- chf pour le projet de four céramique électrique ou à gaz réglable. Il devrait permettre de ne plus brûler de bois, et une bien moindre casse des pièces lors de la cuisson des œuvres du prof. De céramique et des élèves, dans ce pays déjà terriblement déboisé. CONVIVE est donc à la recherche d'un four d'occasion au gaz.

3- Secrétariat : tenu par le président.

Il n'y a pas eu de rappel à cotisations (cf.9) pour le suivi et développement des projets écologiques à Genève en Haïti.

4- Vote sur le rapport du président pour l'année 2017 : vote à l'unanimité

5- Rapport du trésorier 2017 et vote : Guy DESSOULAVY ; encore merci à Guy D pour son travail compétent et fidèle, transmis avec les originaux à Maya CRAMER, contrôleuse !

6- Rapport du contrôleur des comptes 2017 et vote : Maya CRAMER : rapport positif reçu après coup (annexe), donc accepté par défaut. Notre contrôleuse a demandé que les comptes soient mieux tenus.

Le président répond à cette demande et surtout s'excuse avec les arguments suivants : difficulté à le faire en Haïti en raison des mélanges des dépenses CONVIVE et privées sur la même bourse, idem à Genève ou les photocopies, timbres et autres petits frais sont sortis de la caisse du cabinet !

Les dons à la main en Suisse sont versés par le président ou la secrétaire sur le ccp de CONVIVE 12-17052-8, et les donateurs manuels ou par CCP reçoivent chaque année une attestation pour leurs déductions fiscales, signée par le président, déductions fiscales régulièrement accordées à notre association. Le président décide de tenir un carnet à la main pour les frais sortis de sa poche. En effet, la comptabilité informatique, très pratique est difficile à suivre en Haïti car bcp de transactions se passent sans possibilité de facture (illettrisme, décisions sur le champ, improvisations, coupures électriques...)

RAPPORT DE LA VERIFICATRICE DES COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de vérificatrice des comptes de l'Association CONVIVE, j'ai vérifié les comptes annuels de celle-ci arrêtés au 31 décembre 2017.

J'ai constaté que:

- le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité;
- la comptabilité est tenue avec exactitude et est conforme aux statuts et à la loi.

Sur la base de mon examen, je propose d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Genève, le 19 juin 2018

Maya Cramer

7- Décharge du Comité pour l'année 2017 : vote à l'unanimité, sous réserve du rapport de contrôle de comptes. (cf 6)

8- Élections : sans changement : Ute Bauer, secrétaire, et Guy Dessoulavy comptable, Guy Loutan président.

Nous cherchons donc un-e contrôleur-euse des comptes

9- Questions et informations diverses : proposition acceptée d'envoyer une lettre de nouvelles (news lettre en français) 1x par an en plus des convocations à l'AG, avec insertion d'un bulletin de versement.

2 personnes présentes s'offrent pour un petit bilan de la sympathique et gastronomique soirée de notre AG ! En partie intégré à ce PV. Merci !

Après la partie officielle en prélude au pique-nique et pour mettre en pratique sa formation, le président propose un exercice « d'intelligence collective » sur le thème de *l'Environnement construit*, Guy nous propose deux jeux :

- Avec une balle qui circule au hasard entre les participants assis autour de la table : Il faut dire son prénom et celui du destinataire. But : mémoriser les prénoms de l'équipe présente !
- Chacun a devant soi 3 bouts de papier et inscrit dessus 3 noms/verbes/adjectifs/petite phrase en relation avec le thème « environnement construit ». Ensuite tous les papiers sont mélangés et réunis à nouveau par affinités...

10- Pic nique canadien :

Clôtures de la soirée vers 22h30, épuisés mais heureux des sympathiques discussions sur Haiti, la politique environnementale genevoise, le C EVA et la cohabitation avec des réfugiés par l'une des personnes présentes, entre autres ...

PV : Annie Bernard et G Loutan

Annexe : feuille d'inscription et BV.



Association CONVIVE

pour un environnement **CON**struit **V**ivant et **VERT**

c/o Dr. G.Loutan, 4 Bis Rte de Jussy, CH-1206 GENEVE, tél. + fax: *41.22/349 32 15, CCP 12-17052-8, E-mail : loutan@convive.org, www.convive.org

Bulletin d'inscription à retourner-faxer à

Association **CONVIVE**, p/a Dr. Guy Loutan, 4 Bis Rte de Jussy, CH-1226 GENEVE-THÔNEX
Fax 41.22 / 349 32 15, 10, CCP 12-17052-8, E-mail : loutan@convive.org

Nom : Prénom

Tél : Fax :

Adresse.....

NP Ville..... Pays

Adresse électronique / e-mail :

Profession :

Intérêt particulier pour :

Question, proposition :

Date.....Signature

Cotisation annuelle : membre actif CHF : 50.-; membre sympathisant.+ étudiants + AVS CHF: 30.-;
personnes morales CHF: 100.-

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	Einzahlung Giro	Versament Virement	Versamento Girata
Einzahlung für / Versement pour / Versamento per Association Convive, pour un environnement construit vivant et vert 1200 Genève Konto / Compte / Conto 12-17052-8 CHF Einbezahlt von / Verse par / Versato da _____ _____ _____	Einzahlung für / Versement pour / Versamento per Association Convive, pour un environnement construit vivant et vert 1200 Genève Konto / Compte / Conto 12-17052-8 CHF Einbezahlt von / Verse par / Versato da _____ _____ _____ 105	Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento Einbezahlt von / Verse par / Versato da _____ _____ _____	15 1 2009 607944-05-2006 (dat. 02.11.14)